Senlis

Accusé de réception en préfecture
060-216006031-20260630-DEC-2026-202-AR
Date de télétransmission : 30/06/2026
Date de réception préfecture : 30/06/2026

DÉCISION

Décision n°: CL-MV/SF/2026/n° 202

Révision des tarifs communaux de la bibliothèque, des locations de salles et des tournages de films

NOUS, Maire de la Ville de Senlis,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 28 mars 2026, affichée le 1er avril 2026 et reçue par Madame le Sous-Préfet de l'Arrondissement de SENLIS le 1er avril 2026, portant les délégations consenties au Maire de Senlis par le Conseil Municipal en vertu des articles L. 2122-21, L.2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil Municipal du 11 décembre 2014, fixant les tarifs communaux, et les suivantes,

Vu la décision n° 154 du 27 mai 2025 relative à la révision des tarifs communaux (activités sportives, musées, bibliothèque, conservatoire, cimetière, Etat civil, éducation, locations de salles, tournage de films, RPA, PAH et Jeunesse)

CONSIDÉRANT qu'il convient d'actualiser les tarifs des services municipaux,

DÉCIDONS

Article 1 : Les tarifs concernant la bibliothèque, les locations de salles, et les tournages de films sont fixés comme suit :

Au 1er septembre 2026 :

Accusé de réception en préfecture
060-216006031-20260630-DEC-2026-202-AR
Date de télétransmission : 30/06/2026
Date de réception préfecture : 30/06/2026

BIBLIOTHEQUE			
Abonnement	Abonnement gratuit (sur présentation d'un justificatif)	Moins de 25 ans scolarisés à Senlis	Gratuit
		Senlisiens	
		Membres du comité de jumelage des villes jumelées	
		Chômeurs	
		Bénéficiaires des minima sociaux	
		Membres des Amis de la Bibliothèque	
	Extérieur		26.80 €
	Résident non Senlisien moins de 25 ans		11.10 €
	Remplacement de la carte d'abonnement		5.10 €
Impression et numérisation de documents	Format A4 Noir et blanc		0.20 €
	Format A4 couleur		0.40 €
	Format A3 Noir et blanc		0.50 €
	Format A3 couleur		1.00 €

LOCATIONS SALLES			
Tarif Energie si ouverture entre le 01/12 et le 31/03			
ANCIENNE EGLISE SAINT-PIERRE (par jour)	Semaine	Associations senlisiennes	304 €
		Associations non senlisiennes	3 95 €
		Particuliers senlisiens	1 212 €
		Particuliers non senlisiens	1 575 €
		Entreprises	2 060 €
		Organismes publics*	Gratuit
		Mariage, réception, séminaire (avec stationnement et jardin évêché) senlisien	6 050 €
		Mariage, réception, séminaire (avec stationnement et jardin évêché) extérieur	7 866 €
	Week-end et jours fériés	Associations senlisiennes	464 €
		Associations non senlisiennes	603 €
		Particuliers senlisiens	3 630 €
		Particuliers non senlisiens	4 720 €
		Entreprises	5 151 €
		Organismes publics (état, collectivités...)	Gratuit
		Mariage, réception, séminaire (avec stationnement et jardin évêché) senlisien	6 697 €
		Mariage, réception, séminaire (avec stationnement et jardin évêché) extérieur	8 705 €
	Journée installation et remise en état (effectuées par les utilisateurs)	Associations senlisiennes	GRATUIT
		Associations non senlisiennes	258 €
		Particuliers senlisiens	258 €
		Particuliers non senlisiens	258 €
		Entreprises	606 €
		Organismes publics (état, collectivités...)	Gratuit
	Caution		1 700 €

Accusé de réception en préfecture
060-216006031-20260630-DEC-2026-202-AR
Date de télétransmission : 30/06/2026
Date de réception préfecture : 30/06/2026

LOCATIONS SALLES			
SITE ORDENER + MANEGE (par jour)	Semaine	Associations senlisiennes	304 €
		Associations non senlisiennes	395 €
		Particuliers senlisiens	6 212 €
		Particuliers non senlisiens	1 575 €
		Entreprises	2 060 €
		Organismes publics (état, collectivités...)	Gratuit
	Période Week-end Samedi Dimanche Jours Fériés	Associations senlisiennes	464 €
		Associations non senlisiennes	603 €
		Particuliers senlisiens	3 630 €
		Particuliers non senlisiens	4 720 €
		Entreprises	5 151 €
		Organismes publics (état, collectivités...)	Gratuit
	Journée installation et remise en état (effectuées par les utilisateurs)	Associations senlisiennes	Gratuit
		Associations non senlisiennes	258 €
		Particuliers senlisiens	258 €
		Particuliers non senlisiens	258 €
		Entreprises	258 €
		Organismes publics (état, collectivités...)	Gratuit
	Utilisation de la tribune	Associations non senlisiennes	303 €
		Particuliers senlisiens	
		Particuliers non senlisiens	
		Entreprises	
		Association senlisiennes	Gratuit
		Organismes publics (état, collectivités...)	
	Caution		1 700 €

Accusé de réception en préfecture
060-216006031-20260630-DEC-2026-202-AR
Date de télétransmission : 30/06/2026
Date de réception préfecture : 30/06/2026

LOCATIONS SALLES			
PLACE D'ARMES ET EXTERIEUR (par jour)	Journée d'utilisation	Associations Senlisiennes	Tarif occupation domaine public
		Associations non senlisiennes	
		Particuliers Senlisiens	
		Particuliers non senlisiens	
		Entreprises	
		Organismes publics (état, collectivités...)	
	Journée installation et remise en état (effectuées par les utilisateurs)	Associations senlisiennes	
		Associations non senlisiennes	
		Particuliers senlisiens	
		Particuliers non senlisiens	
		Entreprises	
		Organismes publics (état, collectivités...)	
	Caution		
PRIEURÉ SAINT-MAURICE (par jour)	Journée d'utilisation	Associations senlisiennes	Gratuit
		Associations non senlisiennes	515 €
		Entreprises	1 751 €
		Organismes publics (état, collectivités...)	Gratuit
	Journée installation et remise en état (effectuées par les utilisateurs	Associations senlisiennes	Gratuit
		Associations non senlisiennes	Gratuit
		Entreprises	856 €
	Caution		600 €

Accusé de réception en préfecture
060-216006031-20260630-DEC-2026-202-AR
Date de télétransmission : 30/06/2026
Date de réception préfecture : 30/06/2026

LOCATIONS SALLES			
SALLE DE L'OBELISQUE	Journée d'utilisation	Associations senlisiennes	GRATUIT
		Associations non senlisiennes	1 196 €
		Particuliers senlisiens	1 345 €
		Particuliers non senlisiens	2 691 €
		Entreprises	1 711 €
		Organismes publics (état, collectivités...)	Gratuit
	Location horaire	Particuliers et entreprises	31 €
	Journée installation et remise en état (effectuées par les utilisateurs	Associations senlisiennes	Gratuit
		Associations non senlisiennes	856 €
		Particuliers senlisiens	654 €
		Particuliers non senlisiens	856 €
		Entreprises	856 €
		Organismes publics (état, collectivités...)	Gratuit
	Caution		600 €
CENTRE DE RENCONTRE CLEMENCEAU	Journée d'utilisation	Associations senlisiennes	Gratuit
		Associations non senlisiennes	186 €
		Particuliers senlisiens	186 €
		Particuliers non senlisiens	309 €
		Entreprises	186 €
		Organismes publics (état, collectivités...)	Gratuit
	Location horaire	Particuliers et entreprises	31 €
	Caution		600 €
SALLE POLYVALENTE DE BRICHEBAY	Journée d'utilisation	Associations senlisiennes	Gratuit
		Entreprises	186 €
	Location horaire	Particuliers et entreprises	31 €
	Caution		600 €

Accusé de réception en préfecture
060-216006031-20260630-DEC-20261206AR
Date de télétransmission : 30/06/2026
Date de réception préfecture : 30/06/2026

LOCATIONS SALLES			
SALLE PLACE DU VALOIS	Forfait week-end	Associations senlisiennes	Gratuit
		Associations non senlisiennes	270 €
		Particuliers senlisiens	270 €
		Particuliers non senlisiens	539 €
	Location horaire	Particuliers et entreprises	31 €
	Caution ménage		200 €
	Caution		600 €

Accusé de réception en préfecture
060-216006031-20260630-DEC-2026-202-AR
Date de télétransmission : 30/06/2026
Date de réception préfecture : 30/06/2026

Au 1er janvier 2027 :

Accusé de réception en préfecture
060-216006031-20260630-DEC-2026-202-AR
Date de télétransmission : 30/06/2026
Date de réception préfecture : 30/06/2026

TOURNAGE FILMS **(une gratuité s'applique aux projets scolaires, institutionnels et associatifs)**					
	Forfait journalier véhicules/caravanes / tentes/groupes électrogènes				
Nombre de véhicules/caravanes / tentes/groupes électrogènes	1 à 5 emprises	6 à 10 emprises	11 à 20 emprises	21 à 40 emprises	+ 40 emprises
Places de stationnement dans la rue (places réservées + prise d'arrêtés de stationnement)	40,00 €	81,00 €	130,00 €	258,00 €	516,00 €

		Tournages / forfait journalier			**Court métrage - Documentaire - Photo publicitaire et commercial / forfait journalier**	
		Equipe de 1 à 30 personnes	Equipe de 31 à 80 personnes	Equipe de + de 80 personnes	Equipe de 1 à 30 personnes	Equipe de + de 30 personnes
Occupation / privatisation de l'espace public (rues, places, parcs et jardins...) : prise d'arrêtés de circulation et stationnement, prêt de barrières **Au sein du centre-ville historique***	Tournage	404,00 €	806,00 €	838,00 €	167,00 €	554,00 €
	Préparation - (dé)montage du décor	222,00 €	444,00 €	463,00 €	84,00 €	276,00 €
Occupation / privatisation de l'espace public (rues, places, parcs et jardins...) : prise d'arrêtés de circulation et stationnement, prêt de barrières **Hors centre-ville historique***	Tournage	390,00 €	776,00 €	806,00 €	167,00 €	554,00 €
	Préparation - (dé)montage du décor	222,00 €	444,00 €	463,00 €	84,00 €	276,00 €
Occupation d'équipements publics (bibliothèque, gymnase, piscine, conservatoire, école...) **sur les horaires de fermeture au public.**	Tournage	488,00 €	846,00 €	880,00 €	167,00 €	554,00 €
	Préparation - (dé)montage du décor	222,00 €	444,00 €	463,00 €	84,00 €	276,00 €

Occupation Monuments historiques et monuments du secteur sauvegardé (cathédrale, églises, prieuré, musées)	Tournage	1 330,00 €	2 438,00 €	2 536,00 €	665,00 €	1 220,00 €
	Préparation - (dé)montage du décor	666,00 €	1 220,00 €	1 268,00 €	333,00 €	610,00 €
Vol de drone		Forfait à 50.50 € la journée par drone				

Accusé de réception en préfecture
060-216006031-20260630-DEC-2026-202-AR
Date de télétransmission : 30/06/2026
Date de réception préfecture : 30/06/2026

Article 2 : Le présent acte peut faire l'objet d'un recours dans d'un délai de deux mois, à compter de sa publication, auprès du Tribunal Administratif - 14 Rue Lemerchier - 80000 AMIENS, qui peut être saisi notamment au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Article 3 : L'ampliation de la présente décision sera adressée à :

- La sous-préfecture,
- La Perception Municipale,

Fait à Senlis, le 30 JUIN 2026

MAIRIE DE SENLIS (Oise)

Par délégation du Maire

Xavier DERYCKE

Cette décision a été,
Reçue en Sous-Préfecture le : 30/06/2026
Publiée sur le site internet de la collectivité le